

BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Transaction (à la charge du vendeur)

Pour les immeubles les honoraires de négociation, à charge du vendeur, sont calculés TTC (TVA 20%)

PRIX

HONORAIRES

Jusqu'à 100 000 € (minimum 4 000 €)

7%

De 100 001 € à 350 000 €

6%

À partir de 350 001

5%

BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Transaction (à la charge de l'acquéreur)

Pour les immeubles les honoraires de négociation, à charge du vendeur, sont calculés TTC (TVA 20%)

PRIX

HONORAIRES

Jusqu'à 100 000 € (minimum 4 000 €)

7%

De 100 001 € à 350 000 €

6%

À partir de 350 001

5%